

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT: PREDEX ONE SHOT

RISQUES SPECIFIQUES : EXTREMEMENT INFLAMMABLE, TRÈS TOXIQUE PAR INHALATION ET TOXIQUE PAR CONTACT AVEC LA PEAU ET EN CAS D'INGESTION

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: PREDEX ONE SHOT

Fournisseur : EDIALUX-FORMULEX S.A. Rijksweg 28 B-2880 BORNEM	Tél.: 0032 (0) 3 886 22 11 Fax: 0032 (0)3 886 24 60 E-MAIL: formulex@edialux.be www.edialux.be
---	--

Utilisation:

insecticide sous forme d'aérosol à diffusion continue pour le lutte contre les teignes et les coléoptères dans les locaux et les intérieurs vides des moulins.

Dose d'emploi:

1 aérosol (445 ml/480 g) pour le traitement d'un espace de **2500 m³** contre les **teignes**.
 1 aérosol (445 ml/480 g) pour le traitement d'un espace de **1000 m³** contre les **coléoptères**.

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation contenant:

DICHLORVOS: 7 %

- Nom IUPAC: 2,2-dichlorovinyl-diméthyl-phosphate
- N° CAS: 63-73-7
- N° EINECS: 200-547-7
- Formule: C₄H₇Cl₂O₄P
- Classification:
 - T+: très toxique
 - N: dangereux pour l'environnement
- Phrases R:
 - R24/25: toxique par contact avec la peau et en cas d'ingestion
 - R26: très toxique par inhalation
 - R43: peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
 - R50: très toxique pour les organismes aquatiques

Utilisation: insecticide



ACETONE: 24,80 %

- N° CAS: 67-64-1
- N° EINECS: 200-662-2
- Classification:
 - F: très inflammable
 - Xi: irritant
- Phrases R:
 - R11: très inflammable
 - R36: irritant pour les yeux
 - R66: l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
 - R67: l'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
- Utilisation: solvant

GAZ PROPULSEUR NON-INFLAMMABLE

- Classification: non classé
- Phrases R: néant
- Utilisation: gaz propulseur

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- R12: extrêmement inflammable
- R24/25: toxique par contact avec la peau et en cas gestion
- R26: très toxique par inhalation
- R43: peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R36: irritant pour les yeux
- R51: toxique pour les organismes aquatiques
- R57: toxique pour les abeilles

Contient 24,80 % d'acétone

Réceptacle sous pression

4. PREMIERS SECOURS**inhalation**

- Air frais, repos. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle.
- Appeler le service 100, une hospitalisation est indiquée.

ingestion

- Rincer la bouche. Faire boire un peu d'eau. Consulter le Centre Antipoison pour savoir si la prise d'une suspension de charbon de bois dans l'eau est indiquée. Porter si possible des **gants en caoutchouc** pour administrer les premiers soins. Eviter le contact avec les vomissements, les chaussures et les vêtements contaminés.
- Appeler le service 100, une hospitalisation est indiquée.

contact avec la peau

- Rincer et laver la peau à l'eau et au savon (ceci lorsque la peau ne présente pas de lésions). (Une peau lésée favorise la résorption et l'utilisation de savon pourrait entraîner une irritation supplémentaire). Enlever les chaussures et les vêtements contaminés. Porter si possible des **gants en caoutchouc** pour



administrer les premiers soins. Eviter le contact avec les vomissements, les chaussures et les vêtements contaminés.

- Appeler le service 100, une hospitalisation est indiquée.

projection dans les yeux

- Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint.

Porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer.

- Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:

mousse, CO₂, sable, poudre chimique sèche.

Recommandations:

- extrêmement inflammable.

- risque d'explosion: refroidir les récipients afin d'éviter l'explosion des aérosols.

Produits de combustion nocifs: -

Protection des intervenants:

le port d'un masque respiratoire de type couvre-face et le port d'une combinaison et de gants sont recommandables.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

- conserver à l'écart de toute source d'ignition.

- ne pas fumer.

- éviter les étincelles.

- en cas de dispersion dans l'air: évacuer la zone et aérer le local.

- éviter tout contact avec les yeux et la peau.

- ne pas respirer les aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement:

- empêcher toute contamination du sol et de l'eau de surface.

- empêcher tout écoulement et infiltration dans les égouts, les caniveaux et rivières.

Méthodes de nettoyage:

- absorber sur un support inerte (sable, terre ou autre matière limitant la dispersion).

- récupérer dans un récipient étiqueté, fermé, afin de procéder en sécurité à une élimination ultérieure.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

- consulter l'étiquette avant l'utilisation.

- ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation.

- éteindre les flammes et éviter les étincelles. Ecarter de toutes sources d'ignition.

- éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Stockage:

EDIALUX - FORMULEX S.A



Fiche de Données de Sécurité

6/01/2004

Version 5 - 29.10.2003

- dans un local frais et sec.
- à l'écart du rayonnement solaire et de toute autre source de chaleur ou d'ignition.
- à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.
- hors de portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION

Protection respiratoire:

- quitter le local durant l'application.
- laisser le local fermé pendant au moins 48 heures.
- ventiler soigneusement le local pendant au moins 8 heures avant de le réutiliser.
- en cas de nécessité d'entrer dans le local avant ce délai, portez un masque respiratoire avec filtre type A₂ ou A₃, ou combiné (p.e. A₂P₂, A₂B₂P₂, ...).

Protection des yeux:

un masque respiratoire de type couvre-face est recommandé.

Protection des mains:

gants appropriés (caoutchouc).

Protection du corps:

porter une combinaison.

Antidote:

atropine.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect (20°C; 1030 hPa):

aérosol.

Couleur:

quasi incolore.

Odeur:

Spécifique.

Point d'éclair:

extrêmement inflammable; contient un solvant très inflammable.

Densité: 1,08.

Autres données:

- aérosol - débit: ± 100 g/min.
- période de vidange: ± 5 minutes.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Circonstances à éviter:

- ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent
- éviter de conserver dans un endroit trop chaud (p.e. voiture au soleil).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES



Contient un inhibiteur d'acétylcholinestérase.
 Toxique par contact avec la peau et en cas gestion.
 Très toxique par inhalation.
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 Irritant pour les yeux.

symptômes

inhalation

- Après inhalation, le dichlorvos commence à travailler très vite: maux de tête, vertige, oppression thoracique, sueurs, contractions musculaires (au niveau des paupières et des muscles du visage), vomissements et diarrhée.
- En cas d'intoxication grave: œdème pulmonaire, paralysie musculaire (muscles respiratoires !), troubles du rythme cardiaque et coma.
- En cas d'expositions répétées: syndrome type influenza, avec évolution possible vers une intoxication aiguë.

ingestion

Ce produit rarement: il s'agit d'un aérosol.
 Symptômes comme en cas d'inhalation.

contact avec la peau

En cas de contact avec la peau des symptômes d'intoxication se manifestent après quelques heures, similaires à ceux après inhalation.

Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs, des douleurs, des irritations et des inflammations de la peau.

projection dans les yeux

Des rougeurs douloureuses. Des contacts répétés peuvent endommager la cornée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité aiguë organismes aquatiques:

très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë pour les abeilles:

toxique pour les abeilles

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Destruction du produit:

vider les aérosols complètement

Destruction d'emballage:

Déchet toxique. Ne pas percer ni brûler, même après usage.

Mettre à disposition d'une entreprise spécialisée et agréée pour l'élimination des produits toxiques

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



Numéro ONU : 1950

Transport routier – RTMD -R

Classe: 2

Énumération: 5TF

Étiquette de danger: 2.1,6.1

Transport aérien - IATA

Classe :

Groupe d'emballage:

Étiquette de danger:

Transport maritime - IMDG

AEROSOLS < 1 l

Classe: 2

Page du code IMDG: 93

Catégorie A

Emballage : emballage original

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Étiquetage: cette substance est étiquetée en tenant compte de la directive 67/548/CE et 1999/45/EG**Classification CEE:** 200-547-7**Symboles de danger:**F⁺T⁺

N

Phrases R:

R12: extrêmement inflammable

R26: très toxique par inhalation

R24/25: toxique par contact avec la peau et en cas d'ingestion

R36: irritant pour les yeux

R43: peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R51: toxique pour les organismes aquatiques

R57: toxique pour les abeilles

Conseils de prudence:

S1/S1: conserver sous clé et hors de la portée des enfants

S9: conserver le récipient dans un endroit bien ventilé

S16: conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer

S20/21: ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

S23: ne pas respirer les aérosols

S24: éviter le contact avec la peau

S26: en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S28: après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon

S36/37: porter des gants appropriés et un vêtement de protection approprié

S45: en cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

S60: éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux

S61: éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité



Mentions spéciales:

Réceptif sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Lors de l'application:

Ecarter les aliments, les ustensiles de ménage, les aquariums et les animaux domestiques.

Ne pas mettre les denrées alimentaires et leurs matières premières en contact avec des surfaces traitées à moins que celles-ci aient été soumises à un nettoyage efficace.

Couvrir pendant l'application les aliments pour animaux et les matières premières pour l'industrie alimentaire non emballées.

Seule la personne qui a effectué le traitement est autorisée à ouvrir les locaux traités.

Laisser le local fermé pendant au moins 48 heures. Ventiler soigneusement le local pendant au moins 8 heures avant de le réutiliser. Il ne faut en aucun cas dépasser la dose maximale indiquée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de sécurité a été réalisée conformément à la directive 91 / 155 / CE (JOCE n° L 76 du 22. 3. 1991), modifiée par la directive 93 / 112 / CE (JOCE n° L 314 du 16. 12. 1993) et 2001 / 58 / CE du 27 .07.2001

Ce produit est homologué par le Ministère belge de la Santé Publique sous le numéro 4091/B.

Biocide de **classe A**: très toxique.

Centre Antipoison: 070 245 245

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation et l'étiquette mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du **20.10.03**.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

